



Référence client : 314 451 625
 Numéro Compte de Contrat : 526 126 096



Lieu de consommation :

2, PLACE DU VAL CLOS
 77170 BRIE COMTE ROBERT

Détail de votre contrat en p.3

MME YOUNCI AICHA
 2 PLACE DU VAL CLOS
 77170 BRIE COMTE ROBERT



	Gaz naturel du 04/05 au 03/07/25	+ 123,17 €
	698 kWh - Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.	
	Electricité du 07/05 au 06/07/25	+ 92,64 €
	309 kWh - Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.	
Facture TTC (échéance au 21/07/25)		= 215,81 €
Dont Total hors TVA (182,57 €)		
Dont Total TVA (33,24 €)		

Prochaine facture
 autour du 05 septembre 2025

Télé-relevé Gaz
 autour du 05 de chaque mois

Télé-relevé Electricité
 autour du 06 de chaque mois

(Détail p.3)

VOTRE MODE DE PAIEMENT
 Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé sur le compte 3000301311000502260XXXX.

Retrouvez vos coordonnées bancaires p.4.

Montant Total TTC (PRELEVE LE 21/07/25) 215,81 €

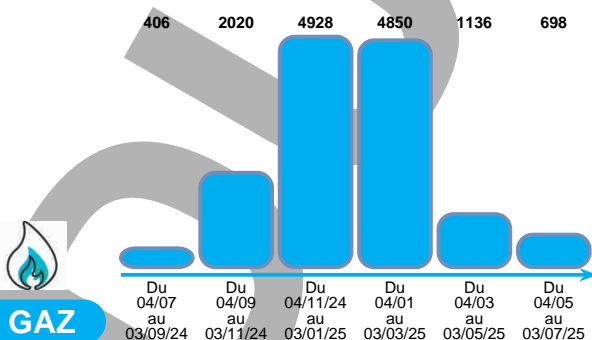
Vous souhaitez anticiper vos paiements et équilibrer votre budget ?

Grâce à la mensualisation, vous pouvez régler chaque mois le même montant par prélèvement automatique défini à partir d'une estimation de votre consommation. Puis vous recevrez votre facture annuelle qui mentionne le montant total dû pour la période échue.

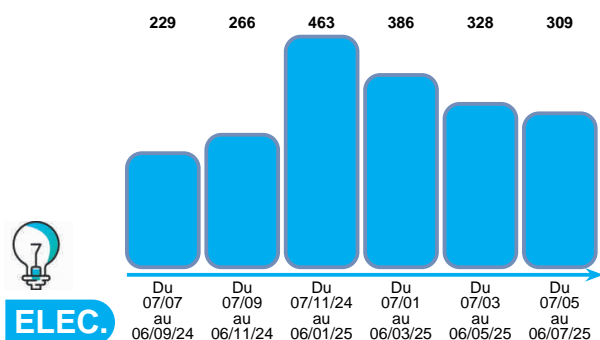
D'après votre consommation, vos mensualités seraient de 67 € par mois (Service gratuit - rendez-vous sur votre espace particuliers.engie.fr et pour plus de détails voir article Mensualisation de vos CGV).

Pour vous repérer et mieux gérer

L'évolution de votre consommation Gaz (en kWh):



L'évolution de votre consommation Electricité (en kWh):

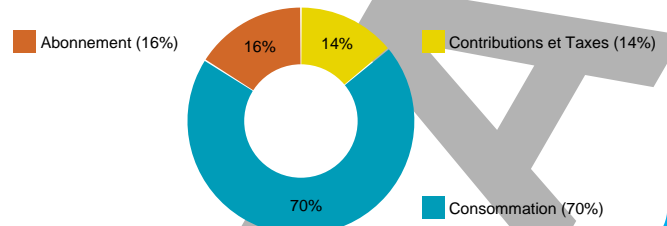


Les événements Gaz sur votre période facturée

- ➔ Votre consommation repose sur les index télé-relevés par le compteur communicant.
- ➔ Au 1er août 2025, la TVA passe de 5,5% à 20% pour l'abonnement et la contribution tarifaire d'acheminement (CTA).

Pour aller plus loin : <https://particuliers.engie.fr/espace-client/privé/mes-factures.html>

Ce que vous payez en Gaz



ENGIE - SA au capital de 2 435 285 011 € - RCS Nanterre 542 107 851 - NI TVA FR 13 542 107 851 - 1 place Samuel de Champlain - 92400 COURBEVOIE

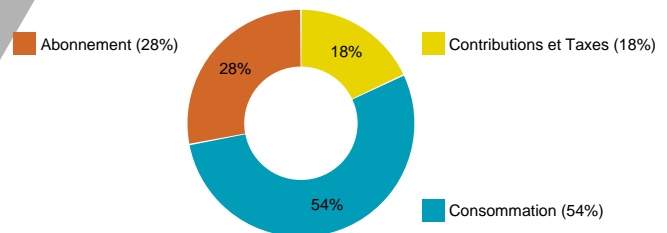
GAZ NATUREL	Ancien Index	Nouvel Index	Différence en m³	Coeff conv ⁽¹⁾	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %
Abonnement								
Régularisation d'abonnement du 01/07 au 05/07/25 sur la base de 7,65€ HT par mois ⁽²⁾							- 1,27	5,5
Abonnement du 01/07 au 31/07/25 sur la base de 8,55€ HT par mois ⁽²⁾							8,83	5,5
Abonnement du 01/08 au 05/09/25 sur la base de 8,55€ HT par mois ⁽²⁾							10,26	20,0
Total Abonnement							17,82	
Consommation								
du 04/05 au 31/05/25 compteur n° 463	5625 télé-relevé	5658 télé-relevé	33	11,10	366	0,10550	38,613	20,0
du 01/06 au 30/06/25 compteur n° 463	5658 télé-relevé	5686 télé-relevé	28	11,08	310	0,10036	31,112	20,0
du 01/07 au 03/07/25 compteur n° 463	5686 télé-relevé	5688 télé-relevé	2	11,06	22	0,09735	2,142	20,0
Total Consommation							71,86	
Contributions et taxes liées à l'énergie ⁽³⁾								
Contribution Tarifaire Acheminement							2,16	5,5
Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel					698	0,01716	11,98	20,0
Total Contributions et taxes							14,14	
TOTAL GAZ NATUREL TTC								123,17 €

Les événements Electricité sur votre période facturée

- ➔ Votre consommation repose sur les index télé-relevés par le compteur communicant.
- ➔ Sur la période facturée, les prix de l'Electricité ont changé suite au renouvellement de votre contrat au 1^{er} juillet 2025.
- ➔ Au 1er août 2025, la TVA passe de 5,5% à 20% pour l'abonnement et la contribution tarifaire d'acheminement (CTA).

Pour aller plus loin : <https://particuliers.engie.fr/espace-client/privé/mes-factures.html>

Ce que vous payez en Electricité



ELECTRICITE	Ancien Index	Nouvel Index	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %
Abonnement						
Régularisation d'abonnement du 01/07 au 06/07/25 sur la base de 11,03€ HT par mois ⁽²⁾					- 2,20	5,5
Abonnement du 01/07 au 31/07/25 sur la base de 11,03€ HT par mois ⁽²⁾					11,40	5,5
Abonnement du 01/08 au 06/09/25 sur la base de 11,03€ HT par mois ⁽²⁾					13,60	20,0
Total Abonnement					22,80	
Consommation						
du 07/05 au 06/07/25 compteur n° 596	7491 télé-relevé	7800 télé-relevé	309			
au prorata du 07/05 au 30/06/25			277	0,13430	37,202	20,0
au prorata du 01/07 au 06/07/25			32	0,14598	4,671	20,0
Total Consommation					41,88	

ELECTRICITE	Ancien Index	Nouvel Index	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %
Contributions et taxes liées à l'énergie ⁽³⁾						
Contribution Tarifaire Acheminement					3,66	5,5
Contribution au service public de l'Electricité			309	0,0337000	10,41	20,0
Total Contributions et taxes					14,07	

TOTAL ELECTRICITE TTC	92,64 €
Dont 21,56 EUR HT reversés à votre Distributeur au titre de l'acheminement de l'Electricité	

	Montant hors TVA en euros	Montant TVA au taux de 5,5%	Montant TVA au taux de 20,0%	Total TTC en euros
TOTAL DE VOTRE FACTURE	182,57	1,24	32,00	215,81 €

Vos Contacts Utiles

Votre Service Client Engie

- Accédez à votre espace client 24h/24 - 7j/7 **particuliers.engie.fr**
- Accédez depuis votre application mobile
- Du lundi au samedi : 8H-20H
N°Cristal 0 969 324 324
APPEL NON SURTAXÉ
- ENGIE, TSA 87494, 76934 ROUEN CEDEX 09

Urgence Dépannage 24h/24

- Urgence sécurité Gaz GRDF
0 800 473 333 Service & appel gratuits
- Accueil Dépannage Electricité Enedis
N°Cristal 0 972 675 077
APPEL NON SURTAXÉ
- Chèque Énergie**
Enregistrez votre Chèque Énergie sur chequeenergie.gouv.fr
Ou envoyez le à ENGIE TSA 10 016
78924 YVELINES CEDEX 9 (référence client au dos du chèque)

Vos services gratuits à activer

- La Facture en Ligne** : Vos factures sont disponibles 5 ans sur votre Espace Client. Vous pouvez les consulter et les télécharger à tout moment.
- La Mensualisation** : Pour gagner en sérénité, lissez votre budget énergie sur l'année grâce à un étalement de vos paiements.

Vos services gratuits actifs

- Espace client

Vos prochaines échéances

Télé-relevé Gaz autour du **05 de chaque mois**

Télé-relevé Electricité autour du **06 de chaque mois**

Prochaine facture autour du **05 septembre 2025**

Pour votre prochaine facture, les compteurs communicants Gaz et Electricité seront télé-relevés. Vous avez ainsi la garantie d'être facturé au plus près de vos consommations réelles.

Votre contrat d'énergie avec Engie



Gaz Adapt 1 an
(Jusqu'à 3 999 kWh par an)

Date d'effet : 01/07/25 - Date d'échéance : 30/06/26
Consommation Annuelle de Référence en kWh (CAR) : 2925
Compteur Gazpar communicant
Point de comptage et d'estimation : 22142112839215



Elec Adapt 1 an

Date d'effet : 01/07/25 - Date d'échéance : 30/06/26
Puissance souscrite : 6 kVA
Compteur Linky communicant
Point de livraison : 22141968121456
Elec Verte

Faites des économies d'énergie en maîtrisant votre consommation



Suivez votre consommation au plus près sur votre Espace Client avec **Ma conso** (inclus dans votre offre)



Eteindre les appareils en veille permet d'économiser jusqu'à 10% de votre facture d'Electricité hors chauffage. N'attendez plus : branchez votre téléviseur sur une multiprise avec interrupteur.

Avec la Facture en Ligne : consultez, téléchargez et imprimez vos factures en ligne depuis votre espace client, pendant cinq ans après leur édition. Un e-mail vous prévient de la mise à disposition de chaque nouvelle facture.

Vos coordonnées bancaires

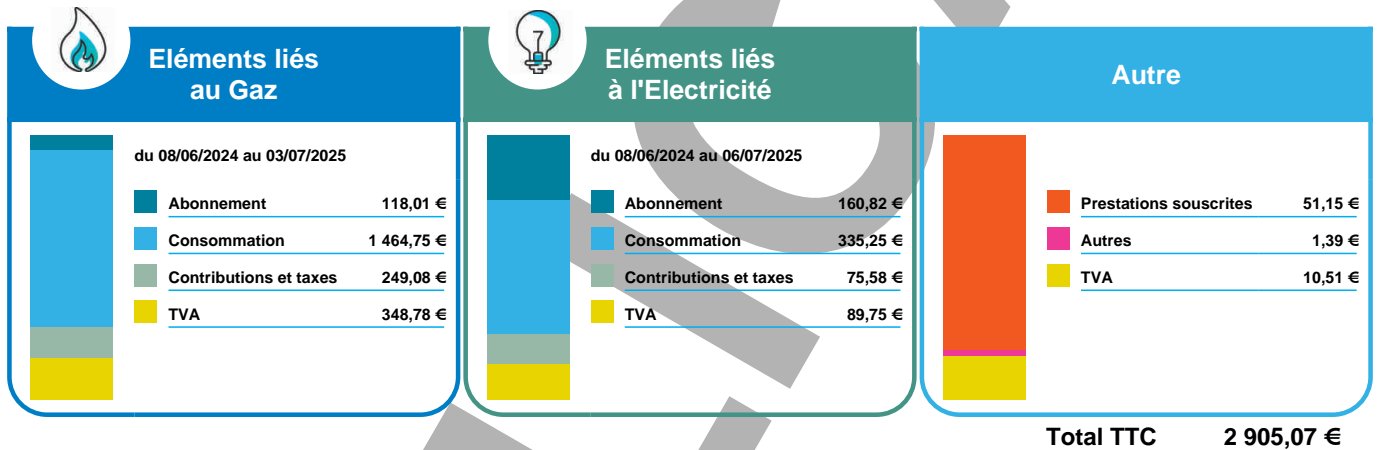
Titulaire du compte : MME YOUNCI Aicha
Identifiant Créancier SEPA : FR03SYM002381
 Référence du compte : Nom de la banque
 SOCIETE GENERALE S A/AG BRIE COMTE ROBERT
Référence Unique du Mandat : 00S015862092
 Numéro de compte : 3000301311000502260XXXX

Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé sur le compte dont les références apparaissent ci-contre.

Pour tout contact ou réclamation sur ce mode de paiement, la modification ou la révocation du mandat, vous pouvez contacter notre service client.

Vous pouvez également changer vos coordonnées depuis votre espace client, rubrique « mes informations personnelles » - particuliers.engie.fr.

Récapitulatif des montants facturés sur la dernière année



Ce texte définit les termes techniques et vous assure que les éléments de la facture sont bien compréhensibles.

- ⁽¹⁾ Coefficient de conversion : à quoi sert-il ?
Le compteur mesure le volume de gaz naturel (en m3) qui vous a été livré. Cependant l'énergie contenue dans 1m3 de gaz naturel varie en fonction de la composition du gaz naturel et de l'altitude de votre commune. Il est fourni par le Distributeur et permet de calculer le nombre de kWh (ou une valeur approchée) comme suit : Nombre de m3 x coefficient de conversion = nombre de kWh. Il peut être calculé par le Fournisseur pour les consommations intermédiaires, en cas de répartition des consommations par période due à changement de prix au cours de la période de facturation, sur la base des informations communiquées par le Distributeur pour cette période.
- ⁽²⁾ Abonnement : comment est calculé son prix ?
Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés. Exemple : sur la base d'un abonnement de 190 EUR HT / an vous paierez en janvier (31 jours) 190 EUR x 31 / 365 = 16,14 EUR HT
- ⁽³⁾ Contributions et Taxes liées à l'énergie
La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) s'applique au gaz naturel et à l'Electricité. Il s'agit d'une taxe collectée par les Fournisseurs d'énergie et reversée à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- La contribution aux charges de service public de l'Electricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.
- Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN) : Collectée par les Fournisseurs de gaz naturel pour le compte de l'Etat, elle s'applique depuis le 01/04/2014 aux consommations de gaz naturel des particuliers. Le montant de cette taxe est obtenu par division du montant PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur) par un coefficient légal de 1,11 donnant ainsi le PCS (Pouvoir Calorifique Supérieur) applicable au Gaz.

Informations et Droits

Informations

Retrouvez toutes les informations sur nos tarifs et nos services d'économies d'énergie sur particuliers.engie.fr

Réclamation ou litige

En cas de réclamation, vous pouvez contacter votre Service Client par téléphone (Numéro Cristal : 0 969 324 324 - appel non surtaxé), via votre espace client (particuliers.engie.fr) ou par courrier (ENGIE Service Client TSA 97495 - 76934 ROUEN Cedex 09).

Si les voies de recours internes ont été épuisées, vous pouvez soumettre le différend au Médiateur pour ENGIE, soit par internet www.mediateur-engie.com/contact, soit par simple lettre à ENGIE - COURRIER DU MEDiateur, TSA 27601 - 59973 TOURCOING CEDEX. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Énergie - Libre réponse n° 59252 75443 PARIS Cedex 09 ou www.energie-mediateur.fr.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info.fr ou au **0 800 112 212** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Informations Gouvernementales - Violences Femmes Info :

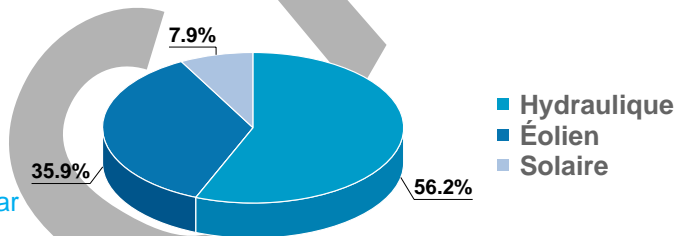


NUMÉROS
D'URGENCE
17 **114**

Les garanties d'origine sur les offres Electricité Verte

Zoom sur les garanties d'origine utilisées par ENGIE en 2023 pour les offres Electricité Verte

Les installations pour produire l'Électricité sont à 43% implantées en France et 57% dans le reste de l'Europe et l'Électricité est certifiée par 100 % de Garanties d'Origine dont 25% sont acquises par enchères organisées par l'Etat.



Retrouvez par ailleurs les informations relatives à l'origine de l'électricité produite pour notre offre globale d'électricité et les Indicateurs d'impact environnemental sur la page <https://particuliers.engie.fr/pourquoi-choisir-engie/conseils-transition-energetique/conseils-energies-renouvelables/energie-renouvelable-enr.html> du site particuliers.engie.fr.